

EDITO

Jean-Pierre Sueur
Syndic

La palme au « PALM »

Je vous parlais dans le dernier numéro de l'évolution de notre Commune, représentative de la réalité de notre région. Aujourd'hui, je m'arrête sur l'outil d'aménagement du territoire qui permet de planifier de manière coordonnée le développement de 26 communes de notre région: le Projet d'agglomération Lausanne-Morges, le «PALM» pour les intimes.

Les agglomérations sont le moteur de la croissance de notre canton. Elles jouent un rôle clé dans le développement économique et social des communes partenaires. La première version du PALM a été signée par les autorités partenaires en 2007. Concrètement, ce document élabore les stratégies et les mesures d'accompagnement pour l'accueil des nouveaux habitants et emplois qu'une croissance démographique ininterrompue depuis plus de 30 ans et plus galopante que jamais a rendues nécessaires.

Nous vivons actuellement la 3^e génération de ce projet d'agglomération et sa récente révision, le «PALM 2016», table sur l'accueil de 80 000 habitants et la création de 50 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030. Oui, c'est beaucoup ! Pour l'anecdote, les statisticiens cantonaux ont parfois commis des erreurs d'appréciation en matière d'évolution démographique, mais toujours à la baisse...

Notre Commune est partie prenante de ce projet d'agglomération et a donc «droit» à sa part d'habitants, d'emplois et d'infrastructures «sponsorisées» par le fonds fédéral d'infrastructure, notamment dans le domaine de la mobilité douce. Surtout, notre Commune a l'obligation de penser son développement au-delà des frontières communales. Pour ce qui est des habitants et des emplois, la Commune a inscrit de nombreuses mesures d'urbanisation (comprenez de futurs quartiers) dans le PALM. Certaines ont déjà vu le jour, telles le secteur de Bugnon-Maillefer, d'autres sont à développer, comme le secteur de Praz-Prévôt, situé en plein centre de notre Commune.

Dans ce cadre, la Commune bénéficie des services du Schéma directeur du Nord lausannois, le SDNL, qui constitue l'une des entités du PALM et veille à la bonne coordination des travaux de ses 12 communes partenaires en matière d'aménagement du territoire.

Je vous invite à vous intéresser à la planification intercommunale du territoire de laquelle, en tant que commune partenaire du PALM, nous dépendons. Ce domaine d'étude n'est pas forcément excitant de prime abord, mais il permet de dépasser les frontières communales, et de nous intéresser à autre chose qu'à nos propres intérêts, ce qui ne fait jamais de mal ! ■

www.lausanne-morges.ch et www.sdnl.ch

aux 4
coins
du

MONT

Périodique officiel
de la Commune du
Mont-sur-Lausanne

N° 178
avril 2017



Edito	1
Affaires communales	2
Paroisses	6
La vie montaine	7
Transports... et divers	12
Entrepreneurs et artisans	14
Sports	15
Agenda	16

Photographie : Stéphane Allaz



Football crépusculaire au Châtaignier.

Reflets du Conseil communal

Pour sa séance du 27 février 2017, le législatif a fait preuve de pragmatisme et de discernement. C'est ainsi que les deux préavis qui lui ont été présentés ont été acceptés à une très large majorité. Il s'agissait du remplacement des applications informatiques de l'Administration communale, de l'abrogation du règlement de la Municipalité et de la fixation du traitement et des indemnités de fin de mandats des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021. Ces deux objets semblaient n'être qu'une formalité. Il en a été de même pour la réponse de la Municipalité au postulat Taher-Selles et Tran (passages sécurisés pour piétons sur la route de Penau): c'est-à-dire la proposition d'installation de chicanes en guise de rétrécissement pour une période test, puis une mise à l'enquête à la suite d'un préavis, la mise en place de Moloks, intégrés au projet et la poursuite de l'étude pour trouver la solution idoine.

Pour qu'il y ait débat, il a fallu attendre une interpellation «Pour une commune sans OGM». Sujet passionnant et sensible pour certains, mais qui fait sourciller les gens de la terre pour qui d'autres labels sont à faire valoir ainsi qu'une réelle reconnaissance de leurs compétences à fournir des produits agricoles de qualité et de proximité. Il est aussi mentionné qu'un moratoire fédéral légifère déjà sur cet objet. La réponse de la Municipalité est attendue pour une prochaine séance.

Pour affirmer son image sportive et dynamique, la Commune a décidé de soutenir de manière conditionnelle le club FC Le Mont pour la saison 2017-2018. En effet, cette aide de Fr. 90 000.- est conditionnée au maintien de la première équipe en Challenge League et au fait que les sponsors actuels du club renouvellent leur soutien pour la saison prochaine.

M. le municipal Christian Menétrey apporte les premiers chiffres encourageants à propos de l'utilisation du véhicule Mobility stationné au parking de Crétaison. La rentabilité de

l'opération sera probablement atteinte dans les deux ans à venir. Patience.

Quant à la problématique du trafic routier sur la route des Martines, une proposition concrète est faite: la mise en place de six nouveaux potelets sur le tracé, une signalétique renforcée et un revêtement phonoabsorbant.

M. le municipal Philippe Somsy est intervenu pour souligner la réserve de la Municipalité au sujet de l'accord TISA (accord de libre-échange entre la Suisse et une cinquantaine de pays) qui pourrait limiter son autonomie en matière de gestion de ses services publics. Il nous informe qu'une lettre de la Municipalité sera adressée sous peu au Conseil fédéral pour obtenir plus de transparence à ce sujet et demander qu'il y ait un vaste débat démocratique au vu des enjeux importants pour la qualité des services publics.

Enfin, un conseiller mentionne qu'il reste un gros tas de branchages aux abords du ruisseau de Manloud. La Municipalité prend acte.

La prochaine séance du Conseil est prévue le lundi 24 avril à 20h15. Les documents concernant la vie législative de la Commune sont disponibles sur son site internet.

Guy de Viron, secrétaire du Conseil communal

URGENT

Bureau du Conseil communal

Le Bureau du Conseil est à la recherche d'un huissier à temps partiel, notamment en soirée.

Disponibilité : de suite.

Pour de plus amples renseignements, M. Jean-Charles Fresquet, président, est à votre disposition au 079 720 67 09 (dès 18h) ou jchfresquet@gmail.com.



Sur la route des déchets 2016 en quelques chiffres...

En 2016, la récolte des déchets au Mont-sur-Lausanne se chiffre ainsi:

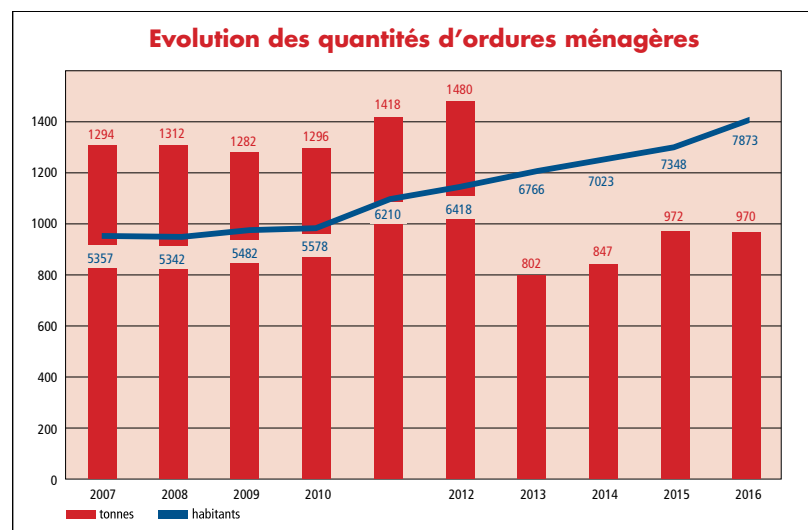
2986 heures effectuées par les employés de la déchèterie de Manloud et 970 tonnes d'ordures ménagères récoltées.

186 tonnes de déchets organiques récoltés au porte-à-porte, 989 tonnes de déchets verts amenés à la Viane et 232 tonnes de branches et de tailles de haie évacuées à Manloud.

Mais aussi 196 tonnes de papier et de carton, 236 tonnes de verre, trié par couleur, 49200 kg de vêtements usagés déposés dans les conteneurs Texaid ainsi que 23250 kg de capsules de café en aluminium et 9432 kg de PET récoltés à la déchèterie.

En 2013, la taxe déchets a été introduite et les résultats parlent d'eux-mêmes.

*Vincent Porchet
Chef de service*



Un accord de libre-échange qui menace l'autonomie communale

Le collège municipal vient d'envoyer une lettre au Conseil fédéral indiquant sa préoccupation quant aux conséquences d'un projet d'accord international nommé TiSA. Mais que se cache-t-il donc sous cet étrange acronyme ?

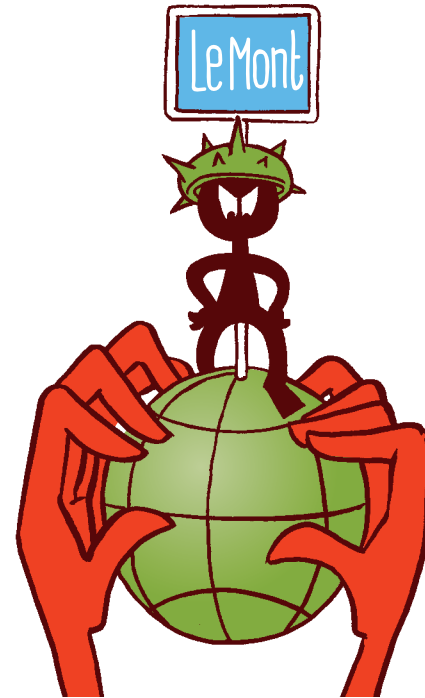
Ce projet d'accord est en quelque sorte un immense Cassis de Dijon, mais touchant cette fois plusieurs continents et s'appliquant au vaste secteur des services. Il entraînerait le dumping économique, social et écologique à grande échelle et l'instituerait comme nouvelle règle d'échanges entre les Etats.

Certains commentateurs parlent à ce propos d'«uberisation» du monde. Dans ce nouveau contexte, le dialogue social, les accords de branches et les conventions collectives deviennent des archaïsmes à éradiquer à tout prix: aussi bien les syndicats de travailleurs que les syndicats patronaux n'ont plus de raison d'être. Ainsi, le progrès social et humain se trouve remplacé par un cannibalisme économique qui nous semble être un retour en arrière peu souhaitable.

Au niveau communal, la gestion du service des eaux ou de l'accueil parascolaire, par exemple, devrait incomber à l'acteur privé le plus offrant; les communes qui auraient eu l'audace de privilégier un acteur local contre une entreprise chinoise ou canadienne se verraient traîner devant un tribunal international qui pourrait même être privé. Par là même, la volonté populaire tout comme celle des autorités d'organiser un service public basé sur des critères de qualité seraient balayées. A contrario, la Municipalité considère que le service public, tout en répondant aux besoins fondamentaux de la population, assure également la cohésion sociale des différents échelons démocratiques, en particulier celui qui nous concerne le plus, le niveau communal.

De fait, ce projet d'accord international, qui érige le marché comme l'unique organe doué de raison, entraînerait une diminution importante de l'autonomie communale.

Ce corsetage du politique pose la question des marges de manœuvre des élus locaux et de la population quant à l'orientation des politiques publiques. Dans un tel monde, pourquoi alors ne pas abolir tout simplement les institutions politiques que nous connaissons ?



En interpellant le Conseil fédéral, la Municipalité du Mont-sur-Lausanne a donc rejoint de nombreuses autres communes qui marquent leurs inquiétudes quant à la nature et aux objectifs de TiSA. Plus que jamais, nous sentons la nécessité d'articuler les questions locales et globales qui chaque jour sont plus interdépendantes. En agissant ainsi, la Municipalité investit le débat public dans ce champ-là et espère susciter la réflexion collective sur un sujet qui peut sembler lointain et qui, pourtant, peut imprimer son sceau sur notre paisible petit bout de terre. A nous d'œuvrer à sa défense avec les valeurs de solidarité et de liberté qui nous guident.

*Philippe Somsky
Municipal*

Des formidables au Mont!

Dans notre belle Commune vivent, plus ou moins discrètement, nombre de personnes remarquables. Aux 4 Coins, nous aimerions parler d'eux et de leur vie, les présenter, mettre leurs connaissances, leurs exploits ou leurs comportements en page.

Votre voisin ou votre voisine est sportif, musicien, auteur, exerce un métier ou un hobby original ou particulièrement pointu, dispose d'un talent rare, etc. Il s'est distingué d'une manière ou d'une autre.

Il est jeune, moins jeune ou plus jeune du tout. Il suscite votre admiration ou votre enthousiasme, ou plus simplement un réel intérêt: n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction de notre journal, l'équipe de rédaction saura lui rendre hommage.

greffe@lemontsurlausanne.ch ou 021 651 91 91

La Rédaction

Une tradition séculaire, la lutte contre le feu

De tous les temps, les hommes se sont unis pour lutter contre la pire catastrophe qui pouvait arriver : la propagation d'un incendie à tout un village. Chaque force vive devait participer à l'effort collectif. Cette tradition de service public non professionnel est restée en vigueur des siècles durant, aussi longtemps que les moyens techniques à disposition étaient limités à presque rien.

Puis les villes ont équipé des corps de sapeurs-pompiers devenus progressivement professionnels. Elles les ont dotés de matériel lourd et à haute technicité. La formation devenait plus importante et les exigences à l'égard de ces soldats du feu se renforçaient.

Dans les bourgades plus petites et dans les villages cependant, l'engagement de pompiers non professionnels reste d'actualité. Même s'ils sont souvent assistés par les professionnels du grand centre le plus proche en cas de besoin, leur formation s'est développée et les connaissances qu'ils doivent acquérir ont évidemment crû. Dans notre région, tout est organisé autour du Service de Défense Incendie et de Secours (le SDIS) La Mèbre.

Comment ça marche ?

Un incendie éclate ou une conduite d'eau se rompt, par exemple. Chacun le sait, il faut composer le 118. L'appel aboutit à Pully, à la Centrale d'alarme de l'ECA. Une équipe de permanents évalue le sinistre et son importance. Elle apprécie les besoins nécessaires à une intervention et décide des moyens à mettre en œuvre.

Dans la règle, elle engage d'abord les forces du SDIS régional en appelant un ou plusieurs groupes composés d'un officier et de sept sapeurs-pompiers. Les membres de ce groupe reçoivent la convocation par pager, par téléphone avec un message enregistré et par SMS. Au sein du SDIS La Mèbre, à l'instar de tous les

SDIS régionaux, un « piquet » est organisé 24h/24 auquel sont astreints nos officiers selon un tournus qui permet une permanence 365j/an.

Selon les besoins, la Centrale d'alarme complète le dispositif avec des moyens cantonniers qui sont, pour notre région, stationnés à la caserne des pompiers de Lausanne, à la rue de la Vigie. Il peut s'agir par exemple d'une grande échelle, d'appareils de ventilation forcée à très haut débit, de moyens hydrauliques lourds, du matériel pour les cas chimiques ou les pollutions, de véhicules équipés pour la désincarcération et bien d'autres matériels d'intervention.

C'est ainsi que les femmes et les hommes engagés dans les SDIS sauvent des vies et préservent des biens, mobiliers et immobiliers. En 2016, cet organisme régional de sécurité publique est intervenu à 114 reprises. Il aura fallu 2074 heures d'intervention pour gérer les sinistres.

La plupart du temps, les sapeurs-pompiers appelés viennent de la commune où se produit le sinistre. En cas de besoin, ceux des autres communes du SDIS La Mèbre peuvent être mobilisés. Aujourd'hui, ce SDIS couvre les communes du Mont (qui fournit 46 sapeurs-pompiers), de Cheseaux (42), de Romanel (44) et de Jouxens (0) qui ne dispose pas de caserne.

Organisation d'une intervention

Au cours d'un engagement, les sapeurs-pompiers agissent selon un ordre rigoureux.

D'abord ils sécurisent leur propre intervention, ils sauvent ensuite les personnes, les animaux, l'environnement et les biens. Troisièmement, ils tiennent la position pour éviter la propagation du sinistre, puis font en sorte de protéger les alentours immédiats pour éviter ou limiter au mieux les dégâts subséquents. Enfin, ils peuvent s'attaquer à maîtriser l'événement.

Ainsi le SDIS La Mèbre peut compter sur 132 personnes prêtes à s'engager pour garantir la sécurité de la population. L'encadrement compte un commandant, le major Alain Blanc entouré de trois chefs de site, les capitaines Lionel Marti (site de Romanel), Luis Mendez (site de Cheseaux) et Christophe Corbaz (site du Mont), de gauche à droite sur la photo.

Financièrement, le coût réel est assumé par les communes concernées une fois les subventions de l'ECA déduites est d'environ Fr. 17.- par habitant de nos communes.

Le SDIS La Mèbre recrute

Le SDIS La Mèbre cherche à compléter ses effectifs. Il offre une formation de qualité dans une ambiance saine et motivante d'activité utile.

Celui ou celle qui le souhaite peut, de surcroît, être formé dans diverses spécialités (porteur d'appareil respiratoire, sanitaire, chauffeur de camion tonne-pompe et bien d'autres formations). Les cours d'avancement offrent aussi de réelles opportunités de formation complémentaire dont les effets sont également positifs dans le cadre même des activités civiles.

Que celles et ceux qui se sentent intéressés et se sentent une vocation de sapeur-pompier volontaire prennent contact directement par le site internet www.sdis-lamebre.ch.

Bastien Deval



Encadrement du SDIS La Mèbre.



Le passeport vacances 2017



Le passeport vacances propose à nouveau de multiples activités manuelles, sportives, visites guidées et bien plus encore, à choisir dans la brochure mise à disposition lors de la vente.

Le passeport Traditionnel, pour les garçons et les filles scolarisés de la 5^e à la 11^e HarmoS (nés entre le 1^{er} juillet 2001 et le 30 juin 2008) coûte Fr. 45.- pour deux semaines et Fr. 40.- pour les autres enfants d'une même famille. Il offre la participation à diverses activités, à trois entrées de cinéma, aux transports réseau Mobilis ainsi que les entrées aux piscines et musées de la région lausannoise.

Le passeport Farniente, pour les 13 à 15 ans, offre les transports publics gratuits, trois entrées de cinéma, les entrées aux piscines et aux musées de la région lausannoise. Prix: 25.-.

Les enfants peuvent choisir deux des semaines suivantes: du lundi 3 au dimanche 16 juillet 2017 ou du lundi 7 au dimanche 20 août 2017.

L'offre cinéma, pour le Traditionnel et le Farniente, donne droit à trois entrées gratuites l'après-midi avant 19h, du lundi au vendredi, dans les salles à Malley Lumières, Pathé Flon et Pathé Galeries.

Les passeports vacances seront vendus entre le lundi 8 mai et le vendredi 19 mai 2017 au Secrétariat municipal, de 8h à 11h30, à la route de Lausanne 16. Se présenter avec une photo format passeport. Il n'y a pas d'inscription par téléphone. Paiement du prix à l'inscription. Le nombre de passeports est limité.

Détails sur www.apvrl.ch

Cartes journalières CFF à Fr. 40.-

Cette année encore, la Commune du Mont-sur-Lausanne met à disposition de la population quatre abonnements CFF «Carte journalière Commune». Elles permettent de voyager à volonté, le jour de validité, en 2^e classe dans toute la Suisse en train, bus et bateau ainsi que sur la plupart des réseaux de transports publics.

Réservées aux habitantes et habitants du Mont, chacune est vendue au prix préférentiel de Fr. 40.-. Emise sous forme de carte journalière isolée, elle est postdatée pour un jour de validité. Transmissible, elle ne peut pourtant être utilisée un même jour que par une personne.

Intéressé? Appelez le 021 651 91 91 pour vous informer des disponibilités avant de vous rendre à la réception de l'Administration

communale (route de Lausanne 16, hall d'entrée), aux heures d'ouverture pour en prendre possession.

Paiement au moment du retrait de la carte. Pas de réservation possible: le premier arrivé est le premier servi. En cas de perte, de vol ou de non-utilisation (volontaire ou non), la carte ne sera pas remboursée. Le commerce d'intermédiaire est bien entendu interdit.

La Municipalité



Concerts à l'église du Mont

Dimanche 30 avril 2017, 17h

Quintette du Léman

Le Quintette du Léman propage son enthousiasme pour les instruments à vent dans la région genevoise et au-delà (France, Grèce). Il réunit deux Suisses (Liliane Jacques, flûte traversière et piccolo et Pierre Cottet, clarinette), une Franco-Suisse (Virginie Olsson, hautbois et cor anglais) et deux Français (Benoît Durand, cor d'harmonie et Olivier Fleury, basson).

Le quintette à vent sonne comme un petit orchestre et peut s'exprimer dans tous les styles (baroque, classique, moderne, jazz, variétés, etc.). Les musiciens du Quintette du Léman s'en amusent et vous proposent un programme éclectique à chacun de leurs concerts.

Le Quintette du Léman est né en septembre 2014. On a pu l'entendre aux deux dernières Fêtes de la Musique de Genève. Il est un participant régulier de la saison musicale de

Crans-près-Céligny et du festival de musique de Koroni (Grèce).

Sur le site internet qui lui est dédié, vous pourrez écouter des extraits musicaux et voir des vidéos de l'ensemble. Collecte et apéritif à la sortie.

<http://quintette.lesventsduleman.ch>



Paroisse réformée

**La paroisse réformée du Mont :
une communauté qui offre des
ressources pour la vie**



Vous êtes un adulte qui aspirez à tisser des liens? Vous avez envie d'approfondir votre vie spirituelle? Vous êtes une personne du 3^e âge, et vous avez besoin de vous sentir porté par des liens fraternels? Ça tombe bien, il y a la paroisse du Mont disposée à soutenir chacune et chacun dans son parcours de vie.

En semaine, une quinzaine de groupes de maison se retrouvent dans les foyers (jeunes adultes, adultes). L'idée étant de développer la convivialité, d'offrir un

soutien par le partage et la prière, de s'approprier la Bible ensemble. Les personnes qui souhaitent rejoindre un de ces groupes sont les bienvenues.

Renseignements : Françoise Horton, 021 652 17 03.

Pour le groupe des aînés, nous avons les « Amis des 4 Coins. » Le groupe se retrouve à la Maison de paroisse, un jeudi après-midi par mois, à 14h, de l'automne au printemps. Un conférencier est invité à présenter un sujet qui le passionne; la rencontre se termine par une tasse de thé, vers 16h. Prochaines rencontres: les jeudis 27 avril et 18 mai. A noter également la course annuelle, agendée au jeudi 8 juin.

Personne de contact: Jean-Louis Leuthold, 021 653 57 46.

Nous aimons faire la fête. Une fois par année, le premier dimanche d'octobre (le 1^{er} octobre en 2017), nous invitons les paroissiens à la fête de l'Offrande, à la grande salle. L'année passée, au cours de la célébration du matin, nos enfants et nos ados ont été

revêtus d'une armure complète... en papier de journal! Et nous aimons notre Commune; nous venons volontiers à la rencontre de ses habitants. Ainsi, à la veille de Noël, le 24 décembre dernier, nous nous sommes tenus devant la Coop pour souhaiter de joyeuses fêtes à la population.

Alain Wirth, pasteur



Visites

La paroisse réformée du Mont-sur-Lausanne visite à sa demande tout paroissien ou habitant du Mont.

Chez vous, en EMS ou ailleurs, pour une peine, un souci, pour un moment de convivialité : 021 653 28 97



Paroisse Saint-Amédée

Célébration pénitentielle et confessions individuelles

Paroisse Notre-Dame du Valentin

- Samedi 8 avril, 10h à 12h et 15h30 à 18h.

Fêtes de Pâques

- Samedi 8 avril, 17h30, Cugy
- Dimanche 9 avril, 10h30, Bellevaux
- Jeudi 13 avril, 19h30, Bellevaux, Sainte Cène
- Vendredi Saint 14 avril, 15h, Bellevaux, célébration de la Passion
- Samedi Saint 15 avril, 21h, Bellevaux, veillée pascale
- Dimanche 16 avril, 10h30, Pâques

Fête de l'Ascension

- Jeudi 25 mai, 10h30, Bellevaux

Fête de la Pentecôte

- Dimanche 4 juin, 10h30, Bellevaux

Samedi soir

Messe anticipée du dimanche

- Froideville, 17h30 (1^{er} samedi du mois), 6 mai et 3 juin
- Cugy, 17h30, (2^e et 4^e samedi du mois), 8 et 22 avril, 27 mai, 24 juin
- Bellevaux, 17h30, (3^e et 5^e samedi du mois), 29 avril, 20 mai, 17 juin

Dimanche matin

- Bellevaux, 10h30

Messes en semaine

- Communauté des Sœurs de Mère Teresa, chemine de la Forêt 2, Lausanne, lundi et vendredi, 18h.
- Eglise de St-Amédée, mardi, mercredi et jeudi, 9h.

Assemblée générale de la paroisse St-Amédée

- Jeudi 20 avril, messe à 19h30 à Bellevaux, puis assemblée à 20h15.



Billet d' HUMEUR

Je m'aime, oh là là comme je m'aime!



Certains ont même le béguin pour eux-mêmes. Ils s'admirent, se vénèrent même. Et puis il y a les autres, modestes, complexés et qui se méprisent parfois. Idéalement, un juste milieu entre l'adulateur de sa personne et celui qui est dépassé par sa propre détestation ferait un être humain presque équilibré.

Seulement voilà. Il faudrait combiner les gènes des antagonistes. Mais pour cela, le méprisant qui s'aime tant devrait parfois s'intéresser au misérable qui n'entretient que le dégoût qu'il a de soi.

Celui qui s'affectionne n'a aucunement le temps et encore moins l'envie de rompre cette admiration qu'il préserve avec talent. S'il venait à prendre conscience, ne serait-ce qu'un instant, qu'il en existe d'autres comme lui, voire mieux, il se flinguerait.

Quant à l'autre, là, l'effarouché, ne devrait-il pas, au fil du temps, prendre un

peu d'assurance et cesser de se comporter comme un «péteux»? Affronter l'autre sans se comparer et s'accepter, enfin.

Enfin, finalement qui suis-je pour donner la leçon? N'y a-t-il pas un peu des deux en moi avec parfois un penchant pour l'un rattrapé par l'autre? Une anxieuse coincée de l'esprit et bousculée par une insolente impertinente à souhait?

Comme le temps est long pour enfin s'accepter et peut-être s'aimer un jour. Comme le temps passe vite à se regarder le nombril et s'applaudir des deux mains.

Je m'interroge souvent sur cette litanie si partagée: je suis gentil, je suis intelligent, je suis important... C'est fou quand même, comme chacun se l'approprie et lui donne du sens.

Agathe Gumy

Jean-Philippe Ecoffey, comédien

Parmi les habitants illustres du Mont, vit un comédien dont la filmographie est époustouflante et qui a tourné avec d'excellentes réalisatrices et réalisateurs de notre époque.

Jean-Philippe Ecoffey, personne discrète, attachante, au talent reconnu, à la poésie à fleur d'âme et le jardinage à fleur de peau habite la Commune depuis 1976.

Décrire sa biographie n'est pas aisé tant sa vie d'artiste est riche que ce soit au cinéma, à la télévision et au théâtre. Après des études d'art dramatique à l'Université de Colombus aux Etats-Unis, il commence des cours en lettres à Lausanne. Guidé par le besoin vital de faire ce qu'il aime, acteur notamment, il étudie aux conservatoires d'art dramatique de Genève et à l'école de comédien des Amandiers à Nanterre, près de Paris. Paris, ville où il a vécu trente ans.

En parlant de sa carrière, Jean-Philippe Ecoffey dit avoir la chance de rencontrer les bonnes personnes, les «passeurs» comme il les nomme. Des enseignants, des metteurs en scène, des amis tels Dominique Othenin-Girard, Claude Stratz, Patrice Chéreau pour ne citer qu'eux qui ont reconnu l'intuition, la détermination, ses aptitudes à convaincre et à tout interpréter avec passion et véracité.

C'est en 1985 que le réalisateur Alain Tanner le propulse dans le cinéma en lui offrant un rôle dans le film *No Man's Land*. La même année, Jean-Philippe Ecoffey partage l'affiche avec Charlotte Gainsbourg dans *L'Effrontée*. Un rôle qui lui vaut d'être nommé aux César de 1986 dans la catégorie meilleur espoir masculin. Les films s'enchaînent et lui attirent les honneurs du public et des critiques. *L'appartement* avec Romane Bohringer, *Moi César* de Richard Berry, *La Reine Margot* avec Isabelle Adjani et, le dernier en date, *Moka* avec Emmanuelle Devos et Nathalie Baye. Près de cinquante films en une trentaine d'années avec des intermèdes à la télévision et au théâtre dont *La Mouette* de Tchekhov.

Jean-Philippe Ecoffey est nourri par sa passion pour la poésie et la lecture. Au mois de mai, il donnera un récital de poésie en Bourgogne. En ce début d'année, il est acteur dans un nouveau film d'Ursula Meier au côté de Fanny Ardant et Kacey Mottet-Klein. Un film tourné à Cugy, village voisin.

Stéphane Allaz



Photographie : Stéphanie Allaz

Le temps qu'il a fait

Que dire de ces saisons qui ne se font pas ? Et pourtant tout avait bien commencé avec une première chute de neige le 7 novembre 2016. Ensuite plus rien. Un mois de décembre sec jusqu'au 4 janvier 2017 sans flocons. Lié à des températures inférieures à 0°C, le sol est pourtant resté couvert de blanc une grande partie du mois de janvier.

Sous l'effet de la bise, on a observé quelques congères se former sur nos routes de campagne. Avec une moyenne de -1,7°C et un pic à -9,6°C le 24, le premier mois de 2017 restera comme un mois très froid.

Février, quant à lui, n'en a fait qu'à sa tête. Dès les premiers jours, les températures ont franchi la barre des 10°C jusqu'à 15,6°C le 23. Mars semble suivre le même chemin avec, depuis le 10, un thermomètre qui signale des températures supérieures à 15°C, avec même 17,7 le 17 mars.

Cette année, le printemps est arrivé le 20 mars à 10 heures 28. Primevères, ficaires, violettes et forsythias ont pourtant déjà fleuri dans le jardin depuis quelques jours. Suivront anémones sylvie, tulipes, lilas dans la valse des couleurs et des senteurs.

Pourtant, c'est un arbre à la floraison discrète que je désire vous présenter dans ce numéro. Facile à reconnaître, grâce à sa légère floraison jaune pâle très précoce, ses fleurs fournissent aux abeilles une précieuse nourriture au sortir de l'hiver. Le cornouiller, autrefois, était très recherché pour son bois considéré comme le plus dur d'Europe, si dense qu'il a la particularité de ne pas flotter. Dans l'Antiquité, javelots et hampes

de lance étaient faits en bois de cornouiller. Plus récemment, les manches d'outils, les barreaux d'échelles, les échasses sont aussi souvent de ce bois. Il faudra attendre l'automne pour bénéficier de son fruit dont la chair se consomme en gelée ou en confiture. Distillé, il donne un alcool blanc merveilleusement parfumé.

Rien ne se jette dans le cornouiller ! Autrefois, on utilisait les noyaux pilés pour parfumer le café. Aujourd'hui encore, comme ils gardent bien la chaleur, on en fait des bouillottes qui dégagent un doux parfum.

La littérature et la mythologie citent fréquemment le cornouiller : la lance fichée dans le sol par Romulus marquant les limites de la première Rome était en cornouiller. La légende raconte que la lance prit racine et que 700 ans plus tard, sur le mont Palatin, se dressait un énorme cornouiller.

L'arc d'Ulysse comme la lance de saint Georges qui terrassa le dragon et le cheval de Troie passent aussi pour avoir été faits de bois de cornouiller.

Dans notre Commune, vous pouvez découvrir cet arbre sur les buttes qui entourent le dernier rond-point construit sur la route de Lausanne. Là encore, le choix de cette espèce relève de la qualité de son réseau de racines fin et dense qui aide à stabiliser les sols. Le cornouiller, plante à tout faire !

Jean-Marie Piemontesi

La recette des Paysannes vaudoises du Mont

Terrine de poissons aux poireaux

Pour 4 personnes

Ingrédients

- 800 g de filets de féra et de truite saumonée, sans peau ni arêtes
- 2 poireaux
- 1 poignée de feuilles d'épinards
- 1 litre de fumet de poisson
- 4 g d'agar-agar
- sel, poivre
- 1 terrine rectangulaire de 1 litre.

Préparation

Effeuilier les poireaux et les laver. Les plonger 30 secondes dans de l'eau salée en ébullition. Les égoutter sur un linge.

Chemiser la terrine avec du film alimentaire. Arranger les feuilles de poireaux (2 couches) en laissant retomber les feuilles à l'extérieur.

Couper les filets de poisson en gros morceaux et dans la longueur.

Les plonger 2 minutes dans le fumet frémissant, les égoutter et les disposer dans la terrine

en les intercalant avec les feuilles d'épinards sans tasser.

Refroidir le fumet, ajouter l'agar-agar, puis faire bouillir. Verser progressivement le fumet dans la terrine jusqu'à ce qu'il recouvre la totalité des ingrédients.

Rabattre les feuilles de poireaux vers le centre et laisser prendre une nuit au réfrigérateur.



Gambas à gogo, avec la Jeunesse du Mont

Comme chaque année depuis 14 ans, et victime de son succès à l'insu de son plein gré, la Jeunesse du Mont invite la population, jeune et moins jeune, à partager une soirée où les gambas sont servies à gogo !

Ce sera les vendredi 21 et samedi 22 avril que les gambas passeront à la poêle ! La grande salle du Châtaignier en frémit déjà. Démarrage en fanfare dès 18h avec un verre de bienvenue. Début du repas à 19h30, ou à peu près...

Au menu : salade en entrée, suivie de gambas à gogo et pour finir, des desserts « faits maison ».

Vous aimez les gambas et l'ambiance déjantée d'une belle jeunesse montaine ? Inscrivez-vous sans tarder, les places s'arrachent déjà.

Vous n'aimez pas les gambas mais adorez l'ambiance de fête ? Venez aussi...

Vous n'appréciez ni les gambas ni la fête ? Faites-vous une raison et venez soutenir la Jeunesse : il y aura du travail ce soir-là !

Le Comité

Prix

adultes Fr. 40.- / enfants jusqu'à 12 ans : Fr. 1.- par année.

Inscriptions

sonia.horisberger19@gmail.com
ou 079 903 51 96

L'agriculture et l'écologie sur la Commune du Mont

La superficie de la Commune du Mont est de 980 hectares (ha), soit l'équivalent d'un carré de 3,13 km de côté.

Ces surfaces sont réparties comme suit : 270 ha de surface urbaine (27,5 %) et 162 ha en surface naturelle, soit forêts, cours d'eau, rochers (16,5 %). Ce sont 548 ha qui sont en surface agricole utile et qui représentent plus de la moitié (56 %) de la surface montaine. Cette importante surface est cultivée et entretenue par les agriculteurs de la région.

Au Mont, nous sommes dix-sept exploitants qui produisons de la viande, du lait, toutes sortes de céréales, du colza, de la betterave à sucre, de la pomme de terre, des fruits et des légumes et même du houblon et bientôt de la truffe noire. C'est dire l'universalité de la région !

Nous sommes tous reconnus sous le label « Prestation Ecologique Requise » dès lors que nous suivons les règlements cantonaux et fédéraux en la matière.

Il y a trois ans, les agriculteurs du Mont ont financé l'étude d'un « réseau OQE » (Ordonnance sur la Qualité Ecologique) sur la Commune. S'inspirant du rapport du Bureau d'études biologique BEB SA, qui a suivi ce projet, ainsi que des exigences édictées par l'OQE et ses directives cantonales, le projet de réseau doit favoriser la diversité des espèces animales et végétales tout en améliorant la qualité et la diversité de leurs habitats.

Le projet vise également à augmenter la connectivité des milieux naturels, en particulier en ce qui concerne les réseaux écologiques vaudois (REC-VD). Pour cela, il importe de garantir une surface minimale pour la promotion de la biodiversité (SPB), ainsi que sa bonne répartition géographique.

Pour ce faire, chaque agriculteur membre du réseau écologique reçoit un contrat de mise en œuvre et une carte avec le listing de ses SPB inscrites. Pour chaque SPB, il est mentionné quelle mesure « Réseau » doit être prise, éven-

tuellement une mesure spécifique définie en fonction des caractéristiques biologiques de chaque parcelle.

Voici quelques mesures visibles par la population que nous avons dû prendre :

- Fauche tardive de certaines parcelles d'herbage (au 15 juin, voire au 15 août) pour améliorer la biodiversité tout en laissant une bande non fauchée, créant ainsi des zones tampons entre les différents milieux.
- Mise en place de jachères permettant de favoriser le développement de certaines plantes ségétales (plantes qui se mélangent généralement aux espèces cultivées) et d'offrir des lieux de reproduction et de chasse à divers petits animaux ainsi qu'aux oiseaux, plus particulièrement aux rapaces.
- Conserver et restaurer les vergers haute-tige (culture non intensive). Le nombre d'arbres fruitiers haute-tige du réseau est important. Ces éléments sont le témoin d'une tradition agricole et concourent à embellir le paysage. Le projet vise à conserver ces arbres haute-tige dans le réseau écologique vaudois.
- Des nichoirs à rapaces (chouette effraie et faucon crécerelle) sont installés sur ou dans certains bâtiments, comme des granges ou hangars. Des postes de chasse (perchoirs en bois) sont également installés sur certaines parcelles. Ces mesures permettront de favoriser l'avifaune locale, et en particulier les espèces auxiliaires que sont les rapaces.
- La création de tas de branches ou de tas de pierres offre des abris ou des sites de reproduction et d'hivernage pour la petite faune (petits mammifères tels que hérissons, reptiles, amphibiens, papillons ou encore insectes xylophages). Ces petites structures seront mises en place de préférence dans des endroits ensoleillés.

En résumé, les agriculteurs du Mont ont mis 80 ha de surface pour la promotion de la biodiversité dans le réseau OQE du Petit-Flon. Ils en attendent que cela favorise et améliore la diversité tant végétale qu'animale de notre Commune.

Certaines parcelles peuvent ainsi paraître négligées, voire abandonnées, mais ne le sont pas du tout. Elles demandent également des soins pour éviter l'implantation de plantes indésirables, quand ce n'est pas envahissantes.

Les cultures du type « jardin à la française » ne sont plus d'actualité, mais un retour au naturel se dessine de plus en plus, non pas par mesure d'économie, mais bien pour la promotion de la biodiversité.

Christophe Corbaz
Agriculteur



La Pétanque du Mont

Bien que muette depuis quelques mois dans ce journal, notre société n'en a pas moins continué d'exister et de « lancer ses boules » sur les pistes de son boudrome du Châtaignier et d'ailleurs dans le canton. Il y a tellement de compétitions qui se déroulent durant l'hiver que les sociétés, comme la nôtre, qui ont le privilège de posséder des pistes intérieures, n'ont pas besoin de s'en priver.

En 2016, nous avons vécu les traditionnelles rencontres amicales avec les Paysannes vaudaises, ainsi qu'avec nos sponsors. Je ne vais pas dévoiler les résultats ni les gagnants de ces joutes. Les seuls vainqueurs auront été les participantes et participants qui ont apporté leur joie, leur bonne humeur et leur soutien à la cause de notre sport. Vous êtes ici, toutes et tous, remerciés et applaudis.

Il est aussi une tradition de clore notre année sportive par une amicale et chaleureuse rencontre avec nos membres et amis pour un apéritif agrémenté d'une soupe aux pois, le dernier samedi avant Noël. Gros chambardement pour cette édition 2016. Trois membres féminins ont accepté de reprendre la confection de la soupe aux pois. Un immense merci à notre ami Daniel Durrett, de la Pétanque des Alliés, de nous avoir concocté, durant plus de 10 ans, sa soupe de derrière les fagots. Dès lors, Marianne Passard, Janine Mollien et Françoise Tille ont accepté de reprendre le flambeau: toutes nos félicitations pour votre excellente première prestation.

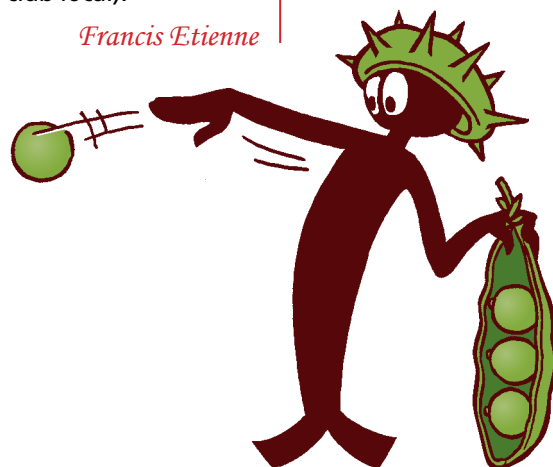
Se sont aussi enchaînés les tournois internes. Tel celui de l'hiver, où un tirage au sort informatique désigne les parties en triplettes ou en doublettes, selon le nombre de participants. Ces

rencontres ont donné lieu à de bons échanges à chacune des 15 soirées organisées. Le trio gagnant était composé de Vincent Bregnard, Ivan Barone du Mont et Monique Vannay de Puidoux. Bravo et chapeau pour vos joueries!

Le tournoi « Mini Marathon » s'est disputé le samedi 28 janvier 2017 avec vingt-quatre équipes de deux joueurs (doublettes). Ce fut à nouveau un beau succès avec des vainqueurs de valeur. La finale a été remportée par la paire Sylvain Wolland et Benjamin Balligant opposée à Vincent Bregnard et Jo Mazzoleni. Bravo à vous!

Un autre tournoi organisé par notre société, celui « des potes », qui réunit vingt-quatre doublettes, a également été ponctué par un classement assez serré au terme de quarante-six parties jouées. Il fallait un gagnant et des poursuivants. Les vainqueurs ont été Yves Pache et Thongvan Lor Van du club du Mont. Puis Sylvain, Joël et Aurélie et au 3^e rang Florent, Vincent et Benjamin (du club local).

Francis Etienne



Ecole de Musique du Mont-sur-Lausanne (EMML)

Journée portes ouvertes

Samedi 29 avril 2017, de 10h à 12h, au Collège du Mottier A

L'EMML organise une journée portes ouvertes.

Pour chacune et chacun, ce sera une belle occasion d'essayer son instrument de prédilection, d'en découvrir d'autres, de visiter l'Ecole de Musique et de rencontrer ses professeurs.

Aux 4 Coins du Mont: rejoignez-nous!

L'équipe de rédaction d'*Aux 4 Coins du Mont* se réunit cinq fois par année pour une séance de rédaction.

Au cours de cette séance, les sujets sont décidés et répartis entre les participants, selon leurs intérêts et leur sensibilité: chronique musicale ou littéraire, présentation de commerçants, d'industriels, d'artisans ou d'artistes. Mais aussi informations sur les associations sportives, d'animation, les paroisses, sur les écoles et l'APÉ, sur l'histoire de la Commune, de sa structure, de ses bâtiments historiques, de ses nouveaux quartiers, de ses fêtes mais aussi de ses autorités politiques et de son organisation administrative, etc.

Trois à quatre semaines s'écoulent ensuite jusqu'à la remise des articles rédigés. Point n'est besoin d'être Chateaubriand pour se lancer... tous les articles sont en effet relus attentivement par un rédacteur professionnel. Si l'une ou l'autre correction ou adaptation paraît nécessaire, l'article est remanié puis soumis à son auteur dans sa nouvelle version, pour validation.

Un projet de maquette est ensuite réalisé et adressé à chacun, notamment pour qu'il puisse relire sa prose et demander d'éventuelles adaptations. Ceux qui le souhaitent peuvent ensuite prendre part à une séance de correction de la maquette.

Le journal est ensuite finalisé, imprimé et distribué dans tous les ménages de la Commune et à quelques destinataires extérieurs.

Il serait utile de renforcer l'équipe de rédaction. Toute personne intéressée peut prendre contact avec le greffe municipal (M^{me} Josika Freymond, 021 651 91 91) ou venir directement à notre prochaine séance de rédaction, le 10 mai, à 18 heures, dans les locaux de l'Administration communale, route de Lausanne 16.

L'ambiance de nos séances est à la fois sérieuse et détendue, sereine et amicale. On discute beaucoup et on rit tout autant. Il arrive même que certaines séances se prolongent un moment au carnotzet communal... A bientôt, donc.

L'équipe de rédaction



La Fête de Mai fait son sport

De l'entraînement, il en faut, et pas uniquement pour faire du sport! Organiser une fête, ça ne s'improvise pas. L'équipe bien rodée de la Société de Développement vous a concocté une Fête de Mai exceptionnelle.

Cette année, la SDM proposera une pléthore d'animations autour du thème du sport. Vous pourrez assister aux démonstrations sportives de nos sociétés locales et participer à certaines d'entre elles. Tournois ou démonstrations, match ou entraînement, pour les débutants ou les habitués, avec une balle ou sans, pour petits et grands, les sociétés locales sont prêtes.

Le maquillage pour les enfants, les tours à poney, la noce à Thomas ainsi que divers jeux animeront la Fête. S'y ajoutera cette année le « Lancer de la pierre du Mont ».

Toujours le samedi avant la Fête des mères: c'est comme ça que vous retiendrez la date. Elle se déroulera le samedi 13 mai sur la place du Petit-Mont. Près de 60 exposants tiendront et animeront les stands d'artisanat et ceux des sociétés locales. Ils seront les pivots de cette édition sportive. Le coup de sifflet sera donné à 9 heures et le « match » durera jusqu'à 17h.

Profitez, en cette veille de Fête des mères et achetez vos petits cadeaux, choisis pour vos chères mamans, parmi les stands de notre marché villageois. Pour joindre l'utile à l'agréable, vous pourrez éteindre une petite soif ou

comblant un petit creux auprès des stands de nos sociétés locales, où de délicieux en-cas ou repas, apéritifs ou desserts auront été mitonnés.

Vous trouverez tous les détails de la fête ainsi que les photos des fêtes précédentes sur notre site internet www.sdlemont.ch.



Photographies : Frédéric Bornand

Il reste encore des places. Il vous suffit d'adresser votre demande à info@sdlemont.ch. La responsable des stands, Martina Mottier, vous répondra sans délai.

Une belle fête en perspective! Soyez nombreuses et nombreux, comme chaque année, à venir nous rejoindre sur la place du Petit-Mont. Nous nous réjouissons de vous rencontrer.

*Alexandre Cevey
Président de la SDM*



Du nouveau à la Médiathèque

Il y a quelques semaines, la classe 4P de Crétaison a découvert en primeur onze albums récemment acquis par la Médiathèque. La tâche des élèves n'est pas mince: donner envie aux autres lecteurs de parcourir ces livres qui seront mis en évidence dans le « Coin jeunesse » et enrichis de l'avis des enfants sur leur lecture.

« Nous sommes un peu des critiques littéraires », dit Garance qui connaît ce métier grâce à sa grande sœur. « Je pourrai les lire à mon frère, je suis sûre qu'il va les aimer », confie Malena.

Après avoir choisi l'ouvrage qui les intéressait, les élèves en ont fait plusieurs lectures afin d'en tirer un résumé qui motiverait leurs camarades de classe à lire l'album à leur tour. Ensuite, chacun a déterminé à qui s'adressait leur livre.

Enfin, ils ont formulé leur avis, montrant qu'ils s'attachent autant aux illustrations qu'au contenu: « Cette histoire est géniale et les dessins sont très beaux », s'enthousiasme Clara suite à son travail sur *L'attrape-lune*. « Les images sont pleines de détails, on peut rester longtemps sur une page » disent Mayra et Eleonor en parlant de *Diapason*. Esrom et Lara trouvent leur livre « chouette parce qu'il est plein de surprises ».

C'est donc très bientôt que l'on trouvera à la Médiathèque de nombreux nouveaux titres comme *Le grand livre de la bagarre* que Sarah

et Yoann ont adoré, *C'est à moi, ça*, *Le chien-chien à sa mémère* ou *Rita et Machin* qui ont fait rire Telmo, Nohan, Pralina, Romain, Luka, Liam, Arda et Noa. *Le chien que Nino n'avait pas* et *La danse de la mer* ont fait rêver Stéphanie, Malena et Lucia, Telmo et Wenkai ont apprécié le conte *La volière dorée*. Et enfin, pour répondre à la question: *Un livre, ça sert à quoi?*, c'est avec Garance et Julie qu'il faudra s'entretenir.

La classe 4P2 de Martine Rochat



Transport Handicap Vaud, bien plus qu'un trajet

En bref: implantée au Mont, THV est une fondation publique créée en 1986 et reconnue par l'Etat.

Quelques chiffres. 55 collaborateurs dont 45 chauffeurs formés à la prise en charge de personnes à mobilité réduite – 38 véhicules spécialisés – 1800 clients - 73000 courses annuelles – 1100000 kilomètres par an.

Bon d'accord, c'est clair. Mais qui peut bénéficier de ces transports? Toute personne ne pouvant se déplacer seule et nécessitant un ou des trajets occasionnels, voire journaliers. Que ce soit par exemple pour se rendre chez le médecin, au travail ou à l'école.

Et si cette personne souhaite un transport chez le coiffeur, à la poste ou encore faire ses courses? Selon ses besoins et après une évaluation faite par le CMS, ce bénéficiaire pourra compter sur un de nos chauffeurs, régulièrement ou à la demande. Car le maintien de l'autonomie et des activités sociales sont primordiaux pour pouvoir rester à domicile et bénéficier d'un bon confort de vie. THV accompagne aussi des personnes ne pouvant se déplacer seules pour un café, un loto, une visite au sein de sa famille.

Comment ça marche? Le CMS de la commune concernée s'occupe de faire un bilan et estimer les besoins. Puis il délivre des bons de délégation pour THV ou un taxi.

Mais est-ce que prioritairement ce n'est pas à la famille de faire ces trajets? Dans l'absolu, oui. Mais il n'est pas évident parfois pour les familles de prendre en charge un parent que ce soit pour une question de synchronisation ou de véhicule inadapte.

Alors un taxi, serait moins cher? Peut-être. Mais les chauffeurs de THV sont formés aux premiers secours. De plus, ils ne font pas que transporter, mais également accompagner. Certaines personnes peuvent encore prendre un taxi, mais

d'autres ayant par exemple besoin d'un déambulateur et d'oxygène ne trouveront pas une voiture publique adaptée.

THV transporte aussi des enfants? Mais oui. Des élèves dont la mobilité est réduite, différente et qui doivent depuis leur domicile ou encore depuis une institution se rendre à l'école. Tous leurs déplacements demandent une infrastructure et une prise en charge spécialisée, d'où la formation pointue de nos chauffeurs.

Actuellement, le plus jeune passager a 6 ans et la doyenne 90 ans.

Je vois parfois des bus de THV devant le CHUV, pourquoi? THV s'occupe également des transports entre les hôpitaux, comme par exemple conduire une personne dans une maison de convalescence ou un retour à l'EMS.

Donc si je résume, que le transport soit nécessaire, utile, souhaité, quel que soit le handicap, Transport Handicap Vaud accepte la mission et accompagne le bénéficiaire du point de départ jusqu'à son arrivée et cela avec professionnalisme et bienveillance tout en assurant sa sécurité.

Faire un don? Actuellement, plus de 40000 donateurs contribuent au renouvellement du parc de véhicules.

THV contribue de toute évidence à améliorer la mobilité et l'autonomie des personnes ne pouvant pas, plus ou difficilement se déplacer. Une fondation publique pour nous, aujourd'hui, demain.

Je remercie chaleureusement M. Jean Messerli, directeur de TVH, pour le temps consacré à me fournir des explications claires, précises et tellement utiles afin que ma chronique informe et sensibilise.

Agathe Gumy



© Photos Mathieu Grandjean

Nouveau au Mont

Voici une nouvelle rubrique de notre journal communal. Elle informe de l'arrivée des nouveaux indépendants, commerçants, artisans, entreprises, etc.

Ces informations sont données sans commentaires et sans appréciations. Plusieurs donneront lieu à des présentations rédactionnelles dans des éditions à venir.

La Rédaction

Editions Wevolife
Route du Grand-Mont 13
078 883 38 35
<https://wevolife.com>

Naturopathie
Leshautesherbès.ch
Ave Némiz
En Budron D3
078 653 88 24

Pressing Maillefer
Chemin de Maillefer 141
021 683 14 15
www.pressing-maillefer.ch

Distribu-Tifs Sàrl
Grossiste pour coiffure
Chemin de Maillefer 37
021 646 44 22
info@distribu-tifs.com

Restaurant chez Tof
Chemin de Maillefer 145
021 625 01 45

Giovanni Tattoo Artist
Chemin du Rionzi 35
info@gtattoo.ch



Photographie : Brigitte Demierre Prikhodkijne

La fontaine de Manloud

C'est la dernière, celle qui clôt cette redécouverte des fontaines publiques du Mont. Elle se trouve à la croisée des chemins, à la jonction de celui de la Forêt et de la route de Manloud. Constituée d'un double bassin en béton semi-enterré, la fontaine est pourvue d'une embouchure au ras du sol et de la margelle.

On ne connaît pas sa date de construction. Il serait tentant de la mettre en relation avec la maison paysanne installée à côté à la fin du XIX^e siècle, mais cette ferme possède déjà son propre bassin. La fontaine conserve ainsi sa part de mystère.

Alimentée par la source communale de la colline de Manloud, son eau, qui ne coule d'ailleurs pas en permanence, se révèle non potable. En cause, les ruminants qui paissent dans la prairie en amont. Ainsi, comme Pierre Perret, on ne dira pas «Fontaine, je ne boirai pas de ton eau», mais «patron, un muscadet ! ».

Brigitte Demierre Prikhodkijne

Une eau abondante à la sortie de l'hiver.



Petite histoire de transports

Il faut attendre l'arrivée du premier train en gare de Lausanne en 1856 pour que l'évolution des transports en commun prenne un véritable essor, d'abord dans la capitale vaudoise, avant d'atteindre la campagne alentour. Si la locomotive sert à rallier en peu de temps les grandes villes, à commencer par Yverdon, Ville-neuve-Saint-Maurice, Fribourg puis le Simplon en 1906, les trajets plus courts sont toujours effectués soit à la force du mollet, soit au rythme des chevaux. Diligences, chars à banc ou à l'allemande, cabriolets ou berlines assurent donc encore du service pour transporter le courrier et les voyageurs.

La diligence du Gros-de-Vaud passera d'ailleurs au Mont, avant d'être remplacée en 1874 par le LEB.

Le vent de modernité qui souffle sur les transports fait qu'en 1896, la Société des tramways lausannois – aujourd'hui les Transports publics lausannois, les «tl» – met en service son réseau depuis la place Saint-François. Dix ans plus tard, la première ligne interurbaine part de la place du Tunnel et fait escale au Mont avant de rejoindre Cugy et Montheron un an plus tard.

La machine est lancée. Dès 1930, cette ligne de tramway arbore le numéro 20, chiffre qu'elle conservera même lorsqu'elle sera remplacée par une ligne de trolleybus en 1951. Ce nouveau type de véhicule implique l'aménagement de lignes électriques adaptées, pesant quelque quatre tonnes par kilomètre. Il est aussi nécessaire de construire une sous-station électrique pour alimenter la ligne et éviter de trop fortes chutes de tension, car un seul trolleybus avec remorque consomme plus de 30 kilowatts-heure par course.

L'arrivée du métro lausannois (M1) viendra chambouler un certain nombre de lignes et modifiera notamment leur numéro. La ligne 20 devient celle du 60 et les trolleybus sont remplacés par des autobus. La réouverture d'une ligne de trolleybus sur la ligne 60, initialement prévue en 1996, est abandonnée en raison des protestations des riverains qui sont opposés au retour des lignes aériennes de contact. Va pour le diesel, donc. Mais les tl ne s'avouent pas vaincus pour autant, puisque la ligne 8 se voit prolongée jusqu'au Grand-Mont en 2009 et est entièrement électrifiée depuis 2012.

La Commune est aujourd'hui traversée du nord au sud par le tracé du trolleybus 8 et de l'autobus 60. On peut aussi l'atteindre de l'est, grâce à l'autobus 22 qui s'arrête à la frontière communale, mais devrait, à terme, continuer jusqu'au centre du quartier de la Clochette.

Brigitte Demierre Prikhodkina



Semis d'Astronoutes

Des Astronoutes au chemin de Chatifeuillet

Il faut réensemencer 2 parcelles en Chatifeuillet. La décision est prise: ce sera des Astronoutes, c'est-à-dire une variété de pois protéagineux. Avec des promesses de très bon rendement, de bonne aptitude à la récolte et de teneur élevée en protéines, Astronoute, une variété française, sort du lot.

Bref rappel: après la moisson d'août, les pailles de la céréale «triticale», broyées, sont restées sur le champ, puis ont été incorporées au sol pour permettre le semis d'un «engrais vert». Ce fut le rôle de la «phacélie» que de couvrir rapidement le sol pour éviter l'invasion de mauvaises herbes, de le protéger contre la pluie et l'érosion, de fixer le nitrate naturel libéré durant l'été et l'automne, d'apporter de la matière organique et de la vie au sol... le tout sans transmettre de maladies aux cultures suivantes. Ces engrais verts génèrent des coûts aux agriculteurs sans produire aucune recette, mais sont aussi une règle de la production intégrée (PI).

Les semences d'Astronoutes ont donc été commandées à la LANDI. Mi-mars, alors que le sol le permet enfin, le semis est confié à un voisin.

Son semoir à disques, combiné à une herse rotative pour préparer le lit de semences, requiert un tracteur de plus de 150 CV. Cet équipement n'est pas à la portée d'une petite exploitation.

Pour un objectif de 80 plantes installées par m², en tenant compte de 20 à 30% de pertes entre le semis et l'installation, c'est 260 kg de petits pois à semer par hectare, à une profondeur de 3 à 5 cm. Cela fait tout de même plus d'un million de grains d'Astronoute à l'hectare.

Parce que chacun ne pourra pas nécessairement aller se balader en Chatifeuillet, *Aux 4 Coins du Mont* suivra leur développement et rapportera régulièrement.

Michel Amaudruz

Pressing de Maillefer

Un pressing à votre service

Un petit bout de femme qui vous regarde droit dans les yeux. Un ton posé, doux et une aisance évidente dans les contacts humains. C'est qu'Alda Tiago est loin d'être une débutante dans son domaine. Elle cumule près de 30 ans d'expérience et a déjà géré son propre pressing, pendant onze ans, à l'avenue du Léman, avant de s'en séparer pour rentrer au Portugal. En 2007, de retour en Suisse, elle travaille d'arrache-pied



Alda Tiago et son outil de prédilection.

auprès de l'entreprise 5àsec, où elle forme également les nouvelles équipes. Jusqu'à ce début d'année. Parce que quand on a tâté de l'indépendance, on y revient, et qu'une belle opportunité se dessine au Mont, dans le nouveau quartier de Maillefer.

Le Pressing de Maillefer est ouvert depuis début février, juste en bordure de route, avec des places de parc à disposition devant la porte. Le local est spacieux, lumineux et n'attend que vos vêtements pour faire ronronner les impressionnants lave-linge et exhaler le fer à repasser. Très exigeante envers elle-même, Alda Tiago met un soin particulier à la qualité du produit fini et, comme elle aime particulièrement repasser, sa main experte vient à bout de tous les contours difficiles et des plis étudiés de vos habits.

L'horaire élargi du pressing permet de déposer les vêtements avant ou après une journée de travail, avec un délai d'exécution de deux à trois jours. Au-delà de la garde-robe usuelle, on peut aussi amener cuir, daim, fourrure, rideaux, tapis, coussins de jardin et autres grandes pièces ou demander des travaux de couture.

Il n'y en avait pas au Mont, le vide est désormais comblé. Bienvenue au Pressing de Maillefer !

Brigitte Demierre Prikhodkine



Pressing de Maillefer

Chemin de Maillefer 141
info@pressing-maillefer.ch
www.pressing-maillefer.ch
021 683 14 15

Ouverture

Lundi à vendredi : 7h30 à 19h
Samedi : 8h à 18h



Inter-Motos SA Le Mont-sur-Lausanne concessionnaire Kawasaki et Triumph

«Avec nos clients, nous partageons la même passion de la moto. Passion qui guide la gestion de l'entreprise depuis le début. Nous essayons d'être attentifs aux clients, à leurs envies, leurs besoins et attachons une importance particulière au choix de la cylindrée. Plus du tiers de notre clientèle est féminine et le garage jouit d'une excellente réputation en Suisse romande» s'enthousiasme M. François Sedo, patron d'Inter-Motos depuis 2012. Il gère aujourd'hui neuf employés dont deux apprentis.

Fondé il y a 68 ans à Lausanne, Inter-Motos est, de fait, le plus ancien garage de motos du canton de Vaud. C'est en 1959 que M. Ernest Walther, actuellement habitant du Mont, ouvre son garage dans lequel il répare et vend des motos. Plus d'un demi-siècle après, la réputation est intacte, renforcée notamment par des sorties ponctuelles enchantant les inconditionnels qui peuvent se faire plaisir en essayant de nouvelles «bécanes».

En 1998, M. Walther transmet le guidon à M. Marcel Dufner qui pilotera l'entreprise et poursuivra son développement.

Inter-Motos est installé à présent au Mont depuis quinze ans et présente deux marques: Kawasaki et Triumph. A cela s'ajoute un vaste choix de motos d'occasion de toutes marques, un stock de pièces détachées et une boutique d'équipements.

Le printemps est là désormais. Certains jardinent, d'autres se régaler encore de randonnées à skis et les pilotes de deux-roues se réjouissent d'enfourcher leur moto pour arpenner les routes du Mont, les cols ou... explorer le vaste monde.

Stéphane Allaz



Photographie : Stéphane Allaz

Inter-Motos SA

En Budron Br
021 323 12 90
info@inter-motos.ch
www.inter-motos.ch

Ouverture de mars à fin octobre

Mardi à vendredi : 7h30 à 12h et
13h à 18h
Samedi : 8h à 16h
Dimanche et lundi : fermé



Initiation gratuite au Nordic walking

Mardi 9 mai, de 19h à 20h30
Place du Châtaignier

Marcher avec des bâtons, ça s'apprend.

Découvrez les bases de la marche nordique !

Inscription

Corinne Terrettaz

021 623 37 43

corinne.terrettaz@fvls.vd.ch

www.allezhop-romandie.ch

« Ensemble, vivons le foot! »

La trêve hivernale prend fin et si les exploits sportifs sont à venir, les responsables du FC Le Mont n'ont pas chômé. Outre toutes les démarches administratives pour inscrire les 18 équipes rassemblant les 300 joueurs âgés de 5 à 59 ans, la recherche des 27 entraîneurs et la remise en état des divers locaux pour le matériel, le comité s'est penché sur la politique et la philosophie qui animent cette société sportive.

Des diverses réflexions est né le slogan qui dorénavant anime notre club: « Ensemble, vivons le foot! ». Comme toute formule choc, afin qu'elle ne devienne pas rapidement vide de sens, il est nécessaire de donner des signes forts de cette unité.

Si déjà par le passé les juniors B et A avaient accepté d'endosser le rôle d'entraîneur des tous jeunes, cette saison nous avons la chance de pouvoir compter sur deux joueurs de notre première équipe, Hervé Epitoux et David Marazzi, qui ont pris la responsabilité d'une équipe. Imaginez les étoiles dans les yeux de nos jeunes compétiteurs!

A noter encore au registre des collaborations: Antonio et Julien, juniors B qui s'investissent pour les plus jeunes. Tous les samedis matin, des joueurs à disposition pour assurer l'arbitrage des matches des plus jeunes. Par tournus, les équipes juniors qui assistent en

tant que ramasseurs de balles aux rencontres de la première équipe.

Ces quelques exemples illustrent bien cette volonté de vivre ensemble et de permettre à chacun de participer avec ses qualités, pour assouvir sa passion sportive aussi bien que pour participer pleinement à la vie d'une société locale.

Reste à signaler que les diverses équipes ont repris leur championnat et qu'elles méritent vos encouragements.

Jean-Marie Piemontesi

Les juniors C ont marqué...



Photographie: Philippe Guidoux



La gymnastique du Mont fête ses 75 ans

La FSG Le Mont se porte à merveille et fête cette année ses 75 ans. L'équipe est composée de 42 monitrices et moniteurs – presque tous formés auprès de Jeunesse et Sport – et offre, tout au long de l'année, des leçons de gym à plus de 250 jeunes et moins jeunes de la Commune et des environs.

Comme chaque année, la FSG Le Mont participera à plusieurs manifestations à travers le canton, qui seront relatées dans les prochaines éditions de ce journal.

Deux manifestations seront organisées par le club montain en 2017.

Le dimanche 18 juin au Châtaignier, journée familiale placée sous le signe de la convivialité

et du 75^e anniversaire de la société: jeux pour les petits et grands, grillades et bonne humeur seront au programme. Les membres de la société, leurs amis, les membres d'honneur et les membres honoraires sont tous les bienvenus.

Les 24 et 25 novembre, ce seront les traditionnelles soirées de gym: présentation du travail de toute l'année!

Programme des manifestations, concours et toutes les informations sur l'offre de cours sur www.fsglemont.ch.

Le Comité



Panathlon Family Games, 11 juin 2017

Lausanne Région travaille en collaboration avec le Panathlon Club Lausanne pour organiser les Panathlon Family Games.

Ce grand événement régional et familial répond aux objectifs de la promotion du sport fixés par Lausanne Région.

Quand les communes parlent sport

A cette occasion, l'association invitera les élus de ses communes membres, en matinée, pour traiter les thèmes liés au sport régional, comme la promotion de l'activité sportive et son financement.

Lausanne Région apportera également son soutien à l'organisation du « Village d'accueil » dans lequel l'association tiendra un stand pour promouvoir les sociétés sportives de ses communes membres.

Nos chers jubilaires

50 ans de mariage

M. et M^{me} Giuseppe et Rosaria Visalli Mento
M. et M^{me} Willy et Jacqueline Blaser

90 ans

M. Maurice Fahmy



M. et M^{me} Giuseppe et Rosaria Visalli Mento.



M. et M^{me} Willy et Jacqueline Blaser.



M. Maurice Fahmy.



Avril

Soirées gambas

Ve 21 et sa 22 avril, dès 18h, grande salle du Châtaignier
Jeunesse Le Mont (voir p. 8)



Conférence

Je 27, 14h, Maison de paroisse: un conférencier présente un sujet qui le passionne.
Collation vers 16h
Les Amis des 4 Coins

Concerts à l'église

Di 30, 17h, Le Quintette du Léman
Comité des concerts (voir p. 5)

Mai

Assemblée générale annuelle et conférence

Ma 2, 19h et 20h, aula du Collège du Mottier: les réseaux sociaux, les tablettes et les smartphones, un défi quotidien pour les parents
Apé Le Mont et environs

Spectacle de marionnettes Rikiko

Je 4, 10h30 de 18 mois à 3 ans, à 16h30, dès 3 ans, sur inscription uniquement
Médiathèque du Mont

Passeport vacances

Lu 8 au ve 19, de 8h à 11h30, vente du passeport au *Secrétariat municipal*

Initiation gratuite au Nordic walking

Ma 9, de 19h à 20h30, place du Châtaignier (voir p. 15)

Fête de Mai

Sa 13, de 9h à 17h, place du Petit-Mont
Société de Développement (voir p. 11)

Grande vente de jouets, matériel et habits de sports pour les enfants

Sa 13, dès 9h, dans le cadre de la Fête de Mai
Apé Le Mont et environs

Conférence

Je 18, 14h, Maison de paroisse: un conférencier présente un sujet qui le passionne.
Collation vers 16h
Les Amis des 4 Coins

Juin

Course annuelle

Je 8, course annuelle
Les Amis des 4 Coins

Panathlon Family Games

Di 11, En collaboration avec le Panathlon Club Lausanne (voir p. 15)

Cortège de l'été

Je 29, traditionnel cortège de l'été pour les enfants du cycle primaire du Mont-sur-Lausanne
Apé Le Mont et environs

Numéro 179

- **Parution**
Fin juin 2017.
- **Remise des contributions**
Le 1^{er} juin.
- **Adresse**
greffe@lemontsurlausanne.ch

Impressum

Administration
Josika Freymond, 021 651 91 91
greffe@lemontsurlausanne.ch

Municipal responsable
Michel Amaudruz

Accompagnement éditorial
et coordination générale
Delacrétaz & Associés, Lausanne

Maquette et dessins
Atelier UBU, Lausanne

Archives des 4 Coins
Voir sur le site communal

Impression
Hauswirth Imprimeurs, Le Mont